



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/193
19 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-sixième session

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE
DU JOUR DE LA QUARANTE-SIXIEME SESSION

NECESSITE DE LEVER LE **BLOCUS** ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET **FINANCIER**
APPLIQUE A CUBA PAR LES ETATS-UNIS **D'AMERIQUE**

Lettre datée du 16 août 1991, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Au nom du Gouvernement de la République de Cuba, j'ai l'honneur de demander, en vertu de l'article 14 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour de la quarante-sixième session de l'Assemblée, touchant la "nécessité de lever le blocus économique, commercial, et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique", afin que cette question soit examinée en séance plénière.

Vous trouverez ci-joint le memorandum explicatif correspondant (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le memorandum explicatif à tous les Membres comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ricardo ALARCON de QUESADA

ANNEXE

Mémoire explicatif

Depuis plus de 30 ans, le Gouvernement des Etats-Unis mine **contre** Cuba une politique **agressive**, dont l'objectif **déclaré** est d'imposer à celle-ci l'ordre politique, social et **économique** que les autorités des Etats-Unis **considèrent** le plus **approprié**. Dans le cadre de cette politique, on a vu l'intervention militaire **directe**, la menace **d'extermination nucléaire**, la promotion et **l'exécution** d'innombrables actes de sabotage et de **projets d'assassinat contre** des dirigeants cubains, tous ces **faits** ayant été officiellement reconnus par les gouvernements successifs des Etats-Unis et étant **amplement documentés** dans les actes du **Congrès** de ce pays.

L'**élément essentiel** de cette politique est le **blocus** économique, commercial et financier que les **Etats-Unis** ont imposé, et appliqué à Cuba tout au long de la **période** mentionnée et qui, actuellement, s'intensifie et **s'amplifie**.

Le **blocus** appliqué par les Etats-Unis a **causé** à Cuba de nombreuses pertes **matérielles** et l'a **obligé** à déployer des **efforts** extraordinaires pour modifier ses relations **économiques**, par le **passé entièrement** tributaires du marché nord-américain. Il a **fallu** pour **cela** engager un processus intense pour **réorienter** la structure de production, la **consommation** et les services sur des types **différents** de technologies, **d'équipements**, de **matières premières** et de biens de **consommation** provenant d'autres pays et, dans nombre de **cas**, obtenus en **extrême urgence**; tout **cela** a **causé d'énormes** dommages et préjudices **économiques** et sociaux.

Les mesures discriminatoires à l'égard de Cuba dans le **domaine** financier, **l'interdiction** de l'utilisation du dollar des Etats-Unis, l'interdiction de **l'accès** aux banques **nord-américaines** et le boycottage qui lui est imposé dans les organismes internationaux de financement et de crédit ont **constitué** un gros obstacle **supplémentaire** aux relations **économiques** internationales cubaines, en particulier au commerce, et ont **limité** encore plus les **possibilités** de financement **extérieur** de **l'économie** cubaine.

En outre, le Gouvernement des Etats-Unis **s'est employé** à obliger des pays tiers à **appliquer** une politique analogue à l'encontre de Cuba, **essayant** ainsi d'imposer sa propre législation discriminatoire **au-delà** de sa **juridiction** nationale, **ce qui représente** une violation de la **souveraineté** d'autres Etats. **Aucours** de sa session **législative** la plus **récente**, le **Congrès** des Etats-Unis a **adopté** de nouvelles **mesures** dans ce sens, dont le **caractère illégitime** et contraire aux **principes** et aux normes internationaux est évident.

Il **convient** de souligner que le **blocus** a **inclus** et continue d'inclure **l'interdiction totale** pour Cuba **d'acquiescer** des **denrées** alimentaires, des **médicaments** et des biens et **équipements médicaux** d'origine nord-américaine. Cette pratique criminelle, **appliquée** de **façon** intégrale et systématique pendant 30 ans, a imposé et continue **d'imposer** encore de dures **épreuves** au

peuple cubain. Le caractère inhumain de cette politique est tel que, au début de cette année, une proposition d'amendement a été présentée au Congrès des Etats-Unis lui-même, qui permettrait d'établir à titre humanitaire une exception concernant l'exportation de médicaments et de certains équipements médicaux; cette proposition s'est heurtée à la forte opposition des milieux gouvernementaux de Washington.

Bien que les profondes transformations effectuées à Cuba au cours de cette période aient permis au peuple cubain d'obtenir des conditions de vie incomparablement supérieures du point de vue du développement social, qui s'expriment notamment dans les remarquables résultats obtenus en matière de santé, d'éducation, d'alimentation, d'emploi, de logement et de protection sociale pour l'ensemble de sa population, il est évident que ces résultats ont été obtenus grâce à l'effort et aux sacrifices du peuple, injustement et excessivement aggravés par le blocus auquel il a été soumis.

En l'état actuel des relations internationales, au moment où l'on essaie de les restructurer sur la base de la détente et de la coopération, il est particulièrement injuste, anachronique et irrationnel de maintenir, voire d'intensifier contre Cuba une politique fondée sur la violation la plus flagrante des normes de coexistence entre les Etats, normes consacrées dans la Charte et dans diverses résolutions de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement des Etats-Unis est pratiquement le seul à continuer d'appliquer cette politique contre Cuba. L'immense majorité des Etats qui, dans le passé, s'étaient joints au blocus ont progressivement modifié leur position et entretiennent aujourd'hui des relations normales avec Cuba.

Toutefois, le poids décisif des Etats-Unis dans l'économie internationale et leurs efforts renouvelés pour perpétuer et étendre cette politique font du blocus économique un grave obstacle pour l'indépendance et le développement de Cuba et représentent une cause permanente de préjudices matériels et humains pour le peuple cubain.

Le blocus imposé à Cuba par les Etats-Unis constitue une violation flagrante des principes d'égalité souveraine des Etats et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, et est une source constante de tensions préjudiciables au développement normal des relations internationales.

Le Gouvernement de la République de Cuba estime donc nécessaire que cette question soit examinée en priorité par l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, afin que l'on puisse adopter des décisions qui contribueraient à mettre fin à cette situation injuste et illégale.